

PREFECTURE
DU
PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRAS, le 7 JAN. 1981

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE
ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

BUREAU DES AFFAIRES SCOLAIRES ET CULTURELLES

REF. à rappeler : ACE-ASC.

TEL. : 21.96.00

Code Postal : 62021

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS
Officier de la Légion d'Honneur,

VU le décret n° 71.858 du 19 décembre 1971, pris pour l'application de la loi n° 70.1219 du 23 décembre 1970, modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

VU l'avis donné le 10 décembre 1980 par la Commission départementale des objets mobiliers renouvelée par arrêtés préfectoraux des 24 avril et 27 novembre 1980 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 03.10.785 du 21 janvier 1980,
SUR la proposition de M. le Secrétaire Général,

A R R E T E

ARTICLE 1er. - Les objets mobiliers ou immeubles par destination désignés ci-après sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.

AIRE-SUR-LA-LYS. Presbytère de la collégiale.

1. Buste-reliquaire (saint Josse ?). Chêne ; vestiges de polychromie.
Q. 29.1 82 Fin du XVIIe ou début du XVIIIe siècle. Hauteur : 0,43 m. Longueur : 0,40 m. Profondeur : 0,22 m.
2. Saint évêque. Statue. Chêne polychrome. XIXe siècle (copie d'une statue du XVIe siècle ?) ; polychromie XIXe. Hauteur : 1,14 m. Longueur : 0,45 m.
3. Christ en croix. Statue. Bois polychrome. XVIe siècle ; polychromie ancienne. Hauteur : 0,90 m environ. Envergure : 0,70 m environ.
4. Christ en croix. Statue. Chêne teinté. XIXe siècle. Hauteur : 1,00 m. Envergure : 0,80 m.

5. Calice. Argent. Exécuté vers le milieu du XVIII^e siècle par Louis Henry Le Gaigneur, orfèvre à Saint-Omer. Hauteur : 0,275 m. Diamètre du pied : 0,17 m.
Cl 29.1.82
6. Calice. Vermeil. Calice exécuté à Lille en 1784 par François-Joseph Baudoux. Hauteur : 0,28 m. Diamètre du pied : 0,15 m.
Cl 29.1.82
7. Calice. Argent. Fin du XVIII^e siècle ?. Hauteur : 0,255 m. Diamètre du pied : 0,143 m.
8. Calice. Argent. Exécuté à Lille entre 1796 et 1798 ; coupe refaite après 1809. Hauteur : 0,23 m. Diamètre du pied : 0,14 m. Diamètre de la coupe : 0,082 m.
9. Ciboire. Vermeil. Exécuté entre 1819 et 1838 à Paris, par C... . Hauteur : 0,285 m. Diamètre de la coupe : 0,12 m.
10. Burettes et plateau. Cuivre doré et verre. Seconde moitié du XIX^e siècle.
11. Calice, deux burettes et plateau. Vermeil. Exécutés après 1838 à Paris.
12. Croix de procession. Cuivre avec traces d'argenture (croix) ; plomb avec traces de dorure (christ). XVII^e ou XVIII^e siècle. Hauteur : 0,60 m. Longueur du croisillon : 0,34 m.
13. Ostensoir. Argent. Exécuté entre 1819 et 1838 à Paris, par F.J.B. Hauteur : 0,985 m. Diamètre du soleil : 0,50 m. Longueur du pied : 0,30 m ; largeur : 0,21 m.
14. Reliquaire de la Vraie Croix. Bronze doré. Exécuté entre 1830 et 1840. Hauteur : 0,535 m.

AUBROMETZ. Eglise, complément

1. Vierge à l'Enfant. Chêne sculpté et doré à la feuille ; revers sculpté. Le sceptre et le globe manquent. XVIII^e siècle. Hauteur : 0,56 m. Longueur : 0,29 m. Profondeur : 0,20 m.
Nef, sur l'autel latéral nord, fixée par une tige.
2. Cloche. Bronze. 1897.
Clocher.

Rappel : cinq objets sont inscrits par arrêté du 20.7.1972. Par ailleurs deux panneaux peints du XVII^e siècle représentant des scènes de la vie de saint Thomas de Cantorbéry sont classés par arrêté du 1.2.1911.

AUXI-LE-CHATEAU. Eglise paroissiale Saint-Martin.

1. Maître-autel, tabernacle, retable ; statues du Christ, de deux anges, de saint Pierre et de saint Paul ; bas-relief représentant la sainte Cène sur le devant d'autel ; deux haut-reliefs représentant des scènes de la vie de saint Martin sur le retable ; six chandeliers et une croix d'autel. Pierre blanche sculptée (autel, retable. Reliefs et statues) ; onyx (porte du tabernacle) ; bronze doré (chandeliers et croix d'autel). Seconde moitié du XIXe siècle. Hauteur du retable : 7,00 m environ ; longueur : 5,00 m environ.
Choeur.
2. Deux autels latéraux, tabernacles et retables avec les statues de saint Joseph, Vierge et de quatre anges qui ornent les niches des retables ainsi que les dix statuette qui décorent les niches du devant d'autel. Bois sculpté et peint (autels, retables et statues) ; pierre sculptée et peinte (statuettes). Seconde moitié du XIXe siècle. Hauteur des retables : 5,00 m environ ; longueur : 3,50 m environ.
Chapelles latérales.
3. Deux confessionnaux. Chêne teinté et verni. Seconde moitié du XVIIIe siècle. Hauteur : 3,00 m environ. Longueur : 2,50 m. Profondeur : 1,06 m.
Nef, adossés aux murs nord et sud.
4. Chemin de croix. Quatorze tableaux, avec leurs cadres. Huile sur toile ; cadre en bois mouluré et teinté. XIXe siècle. Hauteur des cadres : 0,83 m ; longueur : 1,04 m. Hauteur des tableaux : 0,665 m ; longueur : 0,855 m.
Nef, murs nord et sud.
5. Saint évêque et saint Jean-Baptiste. Deux statues avec leurs socles. Bois peint en blanc ; revers plat (statues). Bois sculpté, peint en faux bois (socles). Fin du XVIIe siècle ou début du XVIIIe siècle ; achetés en 1790 ; proviennent de l'abbaye des rémontrés de saint Jean d'Amiens (statues). XIXe siècle ; emploi de panneaux sculptés d'époque Louis XV (socles). Hauteurs respectives des statues : 2,20 m et 1,80 m. Hauteur des piédestaux : 1,50 m.
Nef, extrémité ouest.
6. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois dur polychromé ; revers évidé. XIXe siècle. Hauteur : 1,35 m. Longueur : 0,43 m. Profondeur : 0,22 m.
Chapelle des fonts baptismaux, sur un piédestal.
7. Christ en croix. Statue provenant d'un calvaire. Chêne ; évidé au revers et fermé par une plaque de zinc. XVIIIe siècle. Hauteur : 1,65 m.
Chapelle des fonts baptismaux, posé contre le mur.
8. Vierge de l'Immaculée Conception. Bois tendre et ciré. XIXe siècle. Hauteur : 1,28 m. Longueur : 0,63 m.
Vestibule de la tour, contre le mur sud.

9. Bénitier (ancienne mesure de capacité à anses). Grès. Hauteur : 0,16 m.
Longueur : 0,47 m. Profondeur : 0,46 m.
Nef, extrémité ouest, scellé sur un fût en maçonnerie.
10. Dalle funéraire à armoiries et effigies en relief de Guislain du Bus
et de son épouse Marie Lescuyer. Pierre bleue. Début du XVIIe
siècle. Hauteur : 2,20 m. Longueur : 1,15 m.
Chapelle latérale sud, scellée dans le mur sud.
11. Cloche. Bronze. 1895, par Ch. Drouot, fondeur à Douai.
Clocher.
12. Cloche. Bronze. 1838, par Gorlier, fondeur à Frévent.
Clocher.
13. Bancs, stalles et bancs de confréries. Chêne. XVIIIe et XIXe siècles.
Rappel : la chaire de 1681, le buffet des orgues (1737) et les peintures
murales (1594) sont classés parmi les monuments historiques par
arrêté du 1.5.1908 ; la partie instrumentale de l'orgue est
inscrite sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets
meubliers classés par arrêté du 21.2.1980.

BEAUVOIR-WAVANS. Eglise paroissiale Saint-Vaast.

1. Confessionnal et chaire à prêcher. Bois peint faux bois. XIXe siècle.
Nef, adossé au mur sud.
2. Saint Vaast. Statue. Bois polychrome. XVIIIe siècle. Hauteur : 1,00 m
environ.
Arc triomphal, sur une console, fixée au piédroit sud.
3. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois doré et polychromé. Première moitié du
XIXe siècle. Hauteur : 0,68 m. Longueur de la base : 0,243 m.
Sacristie, sur une armoire.
4. Calice et patène. Vermeil. Fin du XVIIe siècle. Hauteur : 0,275 m.
Diamètre du pied : 0,158 m. Diamètre de la patène : 0,16 m.
CP. 29.1.82 Sacristie, armoire.
Autrefois, inscription sur le calice : ROVSSEL CVRE 1696.
5. Ciboire. Métal argenté. XIXe siècle ; exécuté pour faire pendant au
calice. Hauteur : 0,32 m. Diamètre du pied : 0,135 m.
Sacristie, armoire.
6. Calice et patène. Argent. Fin du XVIIIe ou début du XIXe siècle.
Hauteur : 0,247 m. Diamètre du pied : 0,12 m. Diamètre de la coupe :
0,079 m.
Sacristie, armoire.

7. Cloche. Bronze. Fondue en 1849 par Gorlier, fondeur à Frévent.
Clocher.

BOUBERS-SUR-CANCHE. Eglise Saint-Léger.

1. Chaire. Chêne sculpté, teinté et verni. XVIIIe siècle.
Adossé au mur nord de la nef.
2. Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai. Panneau peint avec son encadrement.
Huile sur bois (panneau) ; chêne mouluré, sculpté et peint
(encadrement). XVIe ou XVIIe siècle ? Hauteur du panneau peint :
0,344 m ; longueur : 0,255 m. Hauteur de l'encadrement ; 0,85 m ;
longueur : 0,655 m.
Nef, accroché au mur sud, sous la croix.
Inscription sur le cadre : "Nostre Dame de Grace priez pour nous".
3. Christ en croix. Statue. Bois dur décapé ; revers plat. XVIIe siècle
(croix moderne). Hauteur : 0,58 m. Envergure : 0,45 m.
Choeur, devant le maître-autel.
4. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois sculpté et peint. Seconde moitié du
XIXe siècle. Hauteur avec le socle : 1,06 m. Longueur du socle :
0,32 m.
Bras nord du transept, sur l'autel latéral sud.
5. Bénitier (ancienne mesure de capacité). Grès. Hauteur : 0,18 m.
Longueur et profondeur : 0,29 m.
Nef, mur ouest, extrémité sud.
6. Dalle funéraire de Jacques-Philippe-Joseph Attaignant, décédé le 20
mai 1775. Marbre blanc ; inscription gravée. XVIIIe siècle. Carré
posé en losange de 0,59 m de côté.
A l'extérieur, fixé au mur sud de la tour.
Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 6, fasc. 3, p. 545.
7. Cloche. Bronze. 1867 par Cavillier - Luneau, fondeur à Amiens.
Clocher.

FORTEL-EN-ARTOIS. Eglise paroissiale Saint-Pierre.

1. Chaire à prêcher. Chêne. XIXe siècle sauf cuve du XVIIIe siècle.
Nef, fixée au mur sud.
2. Christ de Pitié. Statue. Chêne, revers plat ; la polychromie a disparu.
XVIIe siècle ? Hauteur : 1,16 m. Longueur maximum : 0,42 m.
Placard de la sacristie.

3. Saint Pierre. Statue. Bois. Première moitié du XIXe siècle. Hauteur : 1,10 m environ.

Nef, mur ouest, sur une console.

4. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois doré et polychromé. Seconde moitié du XIXe siècle. Hauteur : 0,82 m. Longueur de la base : 0,35 m.

Nef, sur l'autel latéral nord.

5. Christ en croix. Statue. Bois ; la polychromie a disparu. Première moitié du XIXe siècle ? Hauteur : 1,00 m environ. Envergure : 0,80 m environ.

Rez-de-Chaussée de la tour, fixé sur une croix au mur nord.

6. Dalle funéraire de Maroie Demileville, femme de Huon Fournel. Grès d 29.1.82. XIIIe siècle. Longueur : 0,99 m. Largeur : 0,94 m.

Nef, extrémité est, dans le dallage.

Rappel : la cloche de 1782 est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 20.9.1943.

MINGOVAL.

A. Eglise paroissiale Notre-Dame.

1. Chaire. Bois mouluré, sculpté et teinté. Seconde moitié du XVIIIe siècle ?

Nef, fixée au mur sud.

2. Autel latéral sud avec le retable et tableau du retable représentant saint Liévin au chevet d'un moribond. Bois sculpté et peint en blanc ; rehauts dorés (autel). Huile sur toile (tableau). Seconde moitié du XVIIIe siècle (autel). Première moitié du XIXe siècle (tableau).

3. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois doré ; laiton repoussé (couronne). XVIIIe siècle. Hauteur sans la couronne : 0,61 m.

Nef, mur ouest, extrémité nord, sur une console.

4. Saint évêque. Statue. Bois tendre doré. XVIIIe siècle. Hauteur : 0,66 m.

Nef, mur ouest, extrémité sud, sur une console.

5. Saint Liévin. Statuette. Bois dur polychromé. XVIIIe siècle ? Hauteur avec la base : 0,315 m.

Sacristie, dans une armoire.

B. Cimetière.

6. Croix funéraire de Louis Hugues Gonsse (décédé en 1845) et de Louis Gonsse (décédé en 18(?)7). Croix en fer forgé sur socle de grès. XIXe siècle. Hauteur sans le socle : 5,00 m environ.

MONCHEL-SUR-CANCHE. Eglise paroissiale Saint-Juste.

1. Maître-autel, tabernacle et retable avec les trois statuette
représentant les saints martyrs de Monchel et le reliquaire. Bois
peint en blanc ; rehauts dorés sur les éléments en relief. Bronze
doré (reliquaire). XVIIIe siècle (travée centrale du retable).
Début du XIXe siècle (travées latérales du retable et autel). Fin
du XIXe siècle (reliquaire). Hauteur du retable : 4,00 m ; longueur :
4,50 m. Hauteur des statuette variant entre 0,55 m et 0,60 m.
Chœur.
2. Chaire. Bois verni. Première moitié du XIXe siècle.
Nef, fixée au mur sud.
3. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois peint en crème. Fin du XVIIIe ou début
du XIXe siècle. Hauteur : 0,95 m. Longueur de la base : 0,34 m.
Nef, sur l'autel latéral nord.
4. Saint Antoine. Statue. Bois peint en crème. Début du XIXe siècle.
Hauteur : 1,05 m. Longueur de la base : 0,40 m ;
Nef, sur l'autel latéral sud.
5. Christ en croix. Statue avec la croix. Bois peint. Première moitié du
XIXe siècle. Hauteur de la statue : 0,40 m environ. Hauteur de la
croix : 0,80 m environ.
Fixé sur l'arc triomphal.
6. Calice. Vermeil (coupe) ; métal doré (pied et base). Après 1838 ;
donné en 1861 par E. Lebel (cf. inscription gravée sous le pied).
Sacristie.
7. Ancienne châsse des saints martyrs de Monchel. Bois peint en blanc ;
sculpture d'applique dorée. 1737 ? . Hauteur : 0,28 m. Longueur :
0,44 m. Largeur : 0,26 m.
Sacristie.
8. Chasuble, étole, manipule, grémial et bourse. Damas jaune rehaussé de
lamelles d'argent, brodé et enrichi de paillettes. Première moitié
du XIXe siècle.
Sacristie, dans un chasublier.
9. Chasuble et étole. Damas bordeaux, galons dorés. Première moitié du
XIXe siècle.
Sacristie, dans un chasublier.
10. Chasuble, étole et grémial. Damas pourpre ; damas jaune pour la croix ;
galons dorés. Première moitié du XIXe siècle.
Sacristie, dans un chasublier.

11. Plaque commémorative du martyr de saint Juste, saint Arthémus et sainte Honeste. Marbre blanc ; inscription gravée ; lettres peintes en noir. 1761 ; au XIX^e siècle, se trouvait fixée au chevet de l'église de Conchy-sur-Canche et portait sur l'autre face, l'épithèque de membres de la famille Richebé. Hauteur : 0,875 m. Longueur : 0,810 m.

Chœur, scellée dans le mur nord.

Rappel : la cloche de 1553 est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 1.2.1911.

QUOEUX-HAUT-MAISNIL.

A. Eglise de Quoeux, complément.

1. Mécanisme d'horloge. Bronze. 1890 par les ateliers Dufourmantel de Doullens.

Tour-clocher, second étage.

Rappel : le mobilier de l'église est inscrit par arrêté préfectoral du 15 janvier 1974. Par ailleurs le confessionnal et la chaire sont classés par arrêtés des 12.7.1912 et 19.12.1977.

B. Eglise Saint-Thomas de Cantorbéry à Haut-Maisnil.

2. Maître-autel, tabernacle, retable et tableau représentant le martyr de saint Thomas de Cantorbéry. Chêne sculpté et teinté, rehauts dorés ; huile sur toile. Vers 1774 ; XIX^e siècle (tableau). Hauteur du retable : 6,50 m environ ; longueur : 2,50 m. Hauteur du tableau : 3,00 m environ ; longueur : 1,70 m.

Chœur.

3. Deux autels latéraux, retables et tableaux représentant Notre-Dame de Boulogne et le Sacré-Cœur. Bois peint en faux bois ; huile sur toile. Vers 1774 ; après 1850 (tableaux). Hauteur des tableaux : 1,10 m ; longueur : 0,70 m.

Nef, extrémité est.

4. Dalle commémorative de la fondation d'une chapelle en 1684 par Jean Prévost, lieutenant de Haut-Maisnil. Pierre bleue ; inscription gravée. XVII^e siècle. Carré posé en losange de 0,265 m de côté.

Posée dans une niche de la nef.

5. Christ aux liens. Statuette. Bois polychrome. XIX^e siècle ?

6. Chasuble. Damas rouge. Première moitié du XIX^e siècle.

C. Cimetière de Haut-Maisnil.

7. Croix funéraire de Loïselle Valentin Eu...sie, décédée en 1871. Fer forgé. 1871. Hauteur : 2,50 m environ.

Contre le mur de clôture, à gauche en entrant.

VILLERS L'HOPITAL. Eglise paroissiale Saint-Jean-Baptiste

1. Saint Jean Baptiste. Statue. Chêne polychrome ; revers plat. Fin XVI^e siècle ; polychromie récente. Hauteur : 1,30 m environ.
Choeur, au mur sud, sur une console.
2. Saint Wulmer. Statue. Chêne polychrome ; revers plat. Fin du XVI^e siècle ou début du XVII^e siècle. Hauteur avec la base : 1,06 m.
Longueur de la base : 0,34 m.
Nef, angle sud-ouest, sur une console.
3. Christ en croix. Statue. Bois polychrome. XVII^e siècle ? (croix moderne). Hauteur : 0,90 m environ.
Nef, mur sud.
4. Saint Nicolas. Statue. Chêne polychrome ; revers plat. Début du XIX^e siècle. Hauteur avec le socle : 1,20 m. Longueur du socle : 0,34 m.
Nef, angle nord-ouest, sur une console.

Rappel : la statue représentant sainte Barbe (XVI^e siècle) et la cloche de 1783 sont classées parmi les monuments historiques par arrêtés des 18.5.1908 et 20.9.1943.

ARTICLE 2. - Les propriétaires, gestionnaires, détenteurs, affectataires et dépositaires de ces objets sont tenus de ne procéder, sauf en cas de péril, à aucun transfert d'un lieu dans un autre sans avoir informé, un mois à l'avance, l'administration de leur intention ; de ne procéder à aucune cession à titre gratuit ou onéreux, réparation ou restauration de l'objet sans avoir informé, deux mois à l'avance, l'administration de leur intention.

ARTICLE 3. - M. le Secrétaire Général, M. le Commandant du groupement de Gendarmerie du Pas-de-Calais, M. le Conservateur des antiquités et objets d'art du département, MM. les Maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

Direction
de l'Administration Communale
et des Etablissements Publics
Bureau des Affaires
et Culturelles

Pour copie conforme
Pour le Secrétaire Général
Le Chef de Bureau délégué



POUR LE PREFET,
LE SECRETAIRE GENERAL,

Maurice SABORIN.

Jean-Euc TILLARD